

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 05425

Numéro SIREN : 879 618 288

Nom ou dénomination : A.T.P

Ce dépôt a été enregistré le 24/11/2021 sous le numéro de dépôt 30310

①

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2021
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du code général des impôts)

cerfa

N°15948*03

Désignation de l'entreprise A.T.P.				Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise 6 RUE DES VIGNERONS 13008 MARSEILLE					
SIRET 8 7 9 6 1 8 2 8 8 0 0 0 1 0					
Durée de l'exercice en nombre de mois * 14				Durée de l'exercice précédent *	
				Exercice N clos le 31/12/2020	
ACTIF					
				Brut 1	Amortissements-Provisions 2
				Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012	
		Autres *	014	016	
	Immobilisations corporelles *		028	030	67
	Immobilisations financières * (1)		040	042	
	Total I (5)		044	048	67
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	
		Marchandises *	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070	
		Autres * (3)	072	074	13 586
	Valeurs mobilières de placement		080	082	
	Disponibilités		084	086	8 134
	Charges constatées d'avance *		092	094	
	Total II		096	098	21 719
	Total général (I + II)		110	112	67
PASSIF					
				Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		500
	Ecart de réévaluation		124		
	Réserve légale		126		
	Réserves réglementées *		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * 131)		132		
	Report à nouveau		134		
	Résultat de l'exercice		136		15 219
	Provisions réglementées		140		
	Total I		142		15 719
	Total II		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166		270
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169)		172		6 613
	Produits constatés d'avance		174		
Total III		176		6 883	
Total général (I + II + III)		180		22 602	
REMOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	949
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise A.T.P.

Néant ☐ *Exercice N clos le
31/12/2020

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

☐

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210		
	Production vendue	{	biens	215		214		
			services *	217		218	26 497	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée*					224		
	Subventions d'exploitation reçues					226	6 000	
	Autres produits					230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	32 497	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stocks (marchandises)*					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240		
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)					242	15 585
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)					244	
	Rémunérations du personnel*					250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252		
	Dotations aux amortissements*					254	67	
	Dotations aux provisions					256		
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		}	262	
cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260							
Total des charges d'exploitation (II)						264	15 652	
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	16 846	
Produits financiers (III) 280								
Charges financières (V)						294		
Produits exceptionnels (IV)						290		
Charges exceptionnelles (VI) {								
dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)						347		
dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)						348		
Impôt sur les bénéfices* (VII)						306	1 627	
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)						310	15 219	
B- RÉSULTAT FISCAL						312	15 219	
Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2								
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles					318		
	Provisions non déductibles*					322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)					324	1 627	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
	Déductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44. octies et octies A)	987		342
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981		JEI (44. sexies A)	989			
ZRD (44 terdecies)		127		ZRR (44. quindécies)	138			
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		991		Investissements outre-mer	344			
ZFANG (44 quaterdecies)		345						
BUD (44 sexdecies)		992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
Créance due au titre du report en arrière du déficit					346		350 6 000	
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)					655			
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)					643			
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)					645			
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)				647				
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)				648				
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)				641				
Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)				990				
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)				649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	
						352	10 846	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356		
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :							360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	
						370	10 846	

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A.T.P.

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ											Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial	400		402		404		406			
		Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles		Terrains	420		422		424		426			
		Constructions	430		432		434		436			
		Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
		Installations générales agencements, aménagements divers	450		452	949	454		456	949		
		Matériel de transport	460		462		464		466			
		Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
		Immobilisations financières	480		482		484		486			
		TOTAL	490		492	949	494		496	949		
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES												
Immobilisations incorporelles				500		502		504		506		
Immobilisations corporelles		Terrains	510		512		514		516			
		Constructions	520		522		524		526			
		Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
		Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	67	544		546	67		
		Matériel de transport	550		552		554		556			
		Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL				570		572	67	574		576	67	
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)												
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values							
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme						
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧				
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589				
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾			579	Régularisations	590	583	594	595				
TOTAL					596	585	597	599				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A
bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A.T.P.

Néant ☒ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2) 982 ter
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise : A.T.P.		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 15/11/2019		et clos le : 31/12/2020	
Durée en nombre de mois		14	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + Total 2 - Total 3)	137
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.			
* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salaires".			

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2021

Formulaire obligatoire (art.
38 de l'ann. III du CG

(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2020

SIREN

8 7 9 6 1 8 2 8 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

A.T.P.

ADRESSE (voie)

6 RUE DES VIGNERONS

CODE POSTAL

13008

VILLE

MARSEILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique VERNET Prénom(s) MARCNom marital % de détention 100,0000 Nb de parts ou actions 100,00Naissance : Date 31/01/1965 N° Département 83 Commune GASSIN Pays FranceAdresse : N° 6 Voie RUE DES VIGNERONSCode Postal 13006 Commune MARSEILLE-06 Pays FranceTitre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFIP N° 2033-G-SD 2021

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au CGI)

(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

SIREN

8 7 9 6 1 8 2 8 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A.T.P.

ADRESSE (voie) 6 RUE DES VIGNERONS

CODE POSTAL 13008

VILLE MARSEILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.

A.T.P

SASU au capital de 500 €

6 Rue des Vignerons 13006 MARSEILLE

879 618 288 00010 R.C.S. MARSEILLE

PV 160	DECISION DU 30 JUIN 2021
	PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

L'an 2021, le 30 juin à 17 heures

Monsieur Marc VERNET, associé unique et président de la société A.T.P, société par actions simplifiées unipersonnelle au capital de 500 € divisé en 100 actions de 5 € chacune, déclare être appelé à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Puis il adopte les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan et le compte de résultat arrêtés à la date du 31 décembre 2020 ainsi que les opérations traduites dans ces comptes qui font ressortir un bénéfice de 15 219 euros.

Conformément à l'article 223 quater du Code Général des impôts, l'associé unique déclare qu'il n'y a pas eu au cours de l'exercice de dépenses et charges non déductibles des résultats imposables à l'impôt sur les sociétés telles que celles visées à l'article 39.4 du CGI.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 15 219 euros de la manière suivante.

A la Réserve Légale
Aux Autres Réserves

50 euros
15 169 euros

Compte tenu de ces affectations et de ces distributions, les capitaux propres après distribution s'élèvent à 15 719 €.



TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique prend acte de l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 227-10 du Code de commerce.

QUATRIEME RESOLUTION

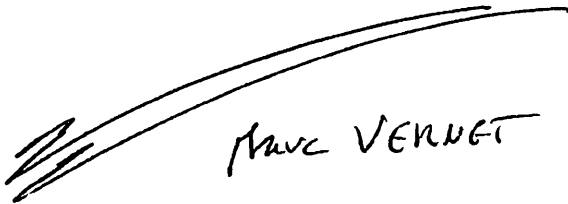
L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès verbal pour remplir toutes formalités de droit.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures

Et de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique.

Fait à Marseille,
Le 30 juin 2021

Marc VERNET
Associé Unique Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, sweeping line that curves upwards and to the right, followed by the name "Marc VERNET" written in a cursive script.

A.T.P
SASU au capital de 500 €

6 Rue des Vignerons 13006 MARSEILLE

879 618 288 00010 R.C.S. MARSEILLE

RAPPORT DE GESTION
sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2020

Mesdames, Messieurs, et Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2020 ainsi que tous les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous présentons avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- le compte de résultat
- le bilan
- le texte des projets et résolutions que nous proposons à votre vote

1/ ACTIVITE DE LA SOCIETE

Pour situer l'activité de notre société, au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons au début de ce rapport, que le chiffre d'affaires hors taxes, y compris la variation des travaux en cours, s'est élevé à la somme de 26 497 Euros.

Le résultat net comptable se solde par un bénéfice d'un montant de 15 219 Euros, soit 57 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits de l'exercice s'est élevé à 32 497 Euros.
- Le total des charges de l'exercice s'est élevé à 17 279 Euros.
- Le résultat courant avant impôt et pertes et profits exceptionnels se traduit par un bénéfice de 16 846 Euros soit 64 % du chiffre d'affaires hors taxes.

2/ PRESENTATION DES COMPTES

Au cours de l'assemblée, nous vous présenterons plus en détail le compte de résultat et le bilan que nous soumettrons à votre approbation.



3/ AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de 15 219 Euros

- à la réserve légale	:	50 Euros
- en report à nouveau	:	15 169 Euros

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social	:	500 Euros
- Réserve légale	:	50 Euros
- Report à nouveau	:	15 169 Euros
Situation nette	:	15 719 Euros

4 / INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous vous informons :

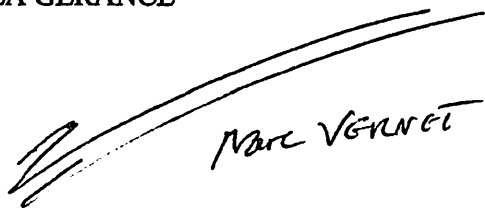
- que les comptes ont été établis selon les mêmes formes et méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur, que pour l'exercice précédent.

- qu'aucune prise de participation n'a été réalisée dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française.

5/ CONCLUSION

Nous nous sommes efforcés de vous donner un aperçu d'ensemble de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé ; nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions qui vous sont proposées, tant en ce qui concerne les comptes, qu'en ce qui concerne la gestion.

LA GERANCE



Marc Vennet

BILAN ACTIF

A.T.P.

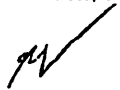
Du 15/11/2019 au 31/12/2020

ACTIF	Valeurs au 31/12/20			Valeurs au
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé ACTIF IMMOBILISÉ Immobilisations incorporelles Frais d'établissement Frais de développement Concessions, brevets et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes Immobilisations corporelles Terrains Constructions Installations tech., matériel et outillages industriels Autres immobilisations corporelles Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Immobilisations financières (2) Participations Créances rattachées à des participations Titres immobilisés de l'activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	948,90	66,55	882,35	
TOTAL (I)	948,90	66,55	882,35	
ACTIF CIRCULANT Stocks et en-cours Matières premières et autres approvisionnements En-cours de production (biens et services) Produits intermédiaires et finis Marchandises Avances et acomptes versés sur commandes Créances Créances Clients et Comptes rattachés (3) Autres créances (3) Capital souscrit - appelé non versé Valeurs mobilières de placement Actions propres Autres titres Instruments de trésorerie Disponibilités Charges constatées d'avance (3)	13 585,71		13 585,71	
TOTAL (II)	21 719,22		21 719,22	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III) Primes de remboursement des emprunts (IV) Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	22 668,12	66,55	22 601,57	
(1) Dont droit au bail (2) Dont à moins d'un an (brut) (3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

A.T.P.

Du 15/11/2019 au 31/12/2020

PASSIF	Valeurs au 31/12/20	Valeurs au
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 0)	500,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	15 218,52	
SITUATION NETTE	15 718,52	
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	15 718,52	
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 986,05	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	270,00	
Dettes fiscales et sociales	1 627,00	
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	6 883,05	
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	22 601,57	
(1) Dont à plus d'un an (1) Dont à moins d'un an (2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) Dont emprunts participatifs	6 883,05 	

COMPTE DE RÉSULTAT

A.T.P.

Du 15/11/2019 au 31/12/2020

CHARGES (hors taxes)	Exercice du 15/11/19 au 31/12/20			Exercice N-1 au
	Achats	Var. Stocks	Total	
Charges d'exploitation (I)				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes *			15 584,97	
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			66,55	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges				
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (I)			15 651,52	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (2)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (III)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)				
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôt sur les bénéfices (VI)			1 627,00	
TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV+V+VI)			17 278,52	
BÉNÉFICE (3)			15 218,52	
TOTAL GÉNÉRAL			32 497,04	
* Y compris : - redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier (1) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs (2) Dont intérêts concernant les entreprises liées (3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôts de				

COMPTE DE RÉSULTAT

A.T.P.

Du 15/11/2019 au 31/12/2020

PRODUITS (hors taxes)	Exercice 15/11/19 au 31/12/20	Exercice N-1 au
Produits d'exploitation (I)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	26 497,04	
Sous-total A - Montant net du chiffre d'affaires	26 497,04	
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	6 000,00	
Reprises sur provisions, dépréciations (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits		
Sous-total B	6 000,00	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I) (A+B)	32 497,04	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)		
Produits financiers		
De participation (2)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)		
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (IV)		
TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+IV)	32 497,04	
PERTE (3)		
TOTAL GÉNÉRAL	32 497,04	
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont produits concernant les entités liées		
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôts de		